

Paris, le 19 octobre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Dénoncez la Convention Médicale !

Le Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. et Chirurgie Cervico-Faciale réaffirme son opposition à la loi de santé de Madame Touraine ainsi qu'au tiers payant généralisé obligatoire décidé par le Pouvoir en place.

Le SNORL considère que cette réforme impacte et modifie profondément les conditions de l'exercice médical, aussi bien en libéral qu'en hospitalier.

Cet équilibre avait été négocié et ratifié dans la Convention Médicale du 26 juillet 2011, régissant les relations entre les médecins libéraux et l'Assurance Maladie.

Le SNORL, tenant compte de cette nouvelle situation, demande aux Centrales Syndicales de dénoncer la Convention Médicale signée par eux et de se coordonner pour organiser un « Ségur de la Santé ».

**Contact presse :**

Dr. Jean-Michel KLEIN | Président

([dr.jmklein@gmail.com](mailto:dr.jmklein@gmail.com))

06 34 65 50 47